

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 **Faculté** : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Unité(s) responsable(s) du programme** : Faculté des arts et des sciences sociales (Département d'histoire et de géographie)
- 1.3 **Titre du programme** : Mineure en histoire
- 1.4 **Date d'entrée en vigueur** : 1^{er} juillet 2011

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

Ce programme vise à compléter un programme de Baccalauréat ès arts avec une majeure dans une autre discipline. L'étudiante ou l'étudiant qui complète une mineure en histoire aura acquis une connaissance initiatique du passé sur certaines des grandes périodes et quelques espaces géographiques du monde. L'étudiante ou l'étudiant aura aussi enrichi cette connaissance par des apprentissages à caractère thématique et méthodologique. La formation complémentaire de ce programme permet d'avoir un aperçu de la recherche historique, de l'approche critique et logique ainsi que des concepts employés et des sources dépouillées. Comme le programme permet de découvrir la façon de penser historiquement, il offre à l'étudiante ou à l'étudiant des occasions de mettre en contexte les acquis d'une majeure et des disciplines connexes.

Compte tenu de la souplesse de la formation de premier cycle en histoire, il serait trompeur de mentionner qu'elle mène à un nombre restreint d'emplois précis. Nous préférons souligner que la rigueur intellectuelle et l'esprit d'initiative de nos étudiantes et étudiants ajoutent aux perspectives d'emplois d'une formation de premier cycle en histoire.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

La formation en histoire repose sur des cours magistraux, des ateliers d'initiation ou de perfectionnement et des activités de recherche qui mènent à la réalisation d'exposés et de travaux écrits. La présentation magistrale est la stratégie la plus efficace pour transmettre les connaissances et les notions historiques et méthodologiques de base à nos étudiantes et étudiants. La fréquence des cours magistraux permet d'ailleurs de consolider et d'élargir les fondements de compétences essentielles comme l'écoute, l'esprit de synthèse et de discernement. Les ateliers servent à l'application pratique des connaissances historiques, par exemple l'analyse de documents historiques, et à la découverte des outils de recherche puissants et précieux que génèrent Internet et les nouvelles technologies.

L'inventaire des activités d'apprentissage inclut les résumés de lecture, le commentaire de document, l'essai, la recherche dans les bases de données bibliographiques, la critique des sources, la dissertation, les exposés oraux, la création de présentations audiovisuelles ou interactives sur Internet, l'animation de tables rondes et les examens de synthèse. Les activités

s'imbriquent dans la formation de premier cycle en histoire de sorte à renforcer et enrichir les assises d'apprentissage de l'étudiante ou l'étudiant.

2.3 **Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.).**

À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure d'identifier et de comprendre l'importance des principaux défis de la formation en histoire. La discipline, l'autonomie et la rigueur intellectuelles servent nécessairement l'avancement des connaissances dans le domaine, mais aussi les besoins ponctuels d'une société interpellée par les controverses du passé et souvent en manque de connaissances pour les résoudre. D'une part, les diplômées et diplômés du programme de mineure en histoire mesurent avec intelligence les interventions des acteurs sociaux qui rappellent comment l'histoire éclaire les débats contemporains. D'autre part, les diplômées et diplômés de ce programme apprécient mieux l'idéal du citoyen éclairé qui privilégie la perspective riche et complexe de l'histoire à celle de la communication rapide et fragmentée bien en vogue de nos jours.

3. **La formation fondamentale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale dans la discipline principale – qui prévoit un cours obligatoire (3 crédits) et sept cours à option (21 crédits) à choisir parmi une liste précise de cours à option – s'articule autour de trois axes : la méthode en histoire, les connaissances et les compétences et l'enrichissement de ces apprentissages.

Axe 1 (3 crédits)

Le premier axe de la formation fondamentale en histoire est constitué d'un cours de méthode. Les enseignements et les activités d'apprentissage préparent l'étudiante ou l'étudiant à identifier et à comprendre les orientations pratiques et théoriques des réalisations et des enjeux du métier d'historien. Pour aider l'étudiante ou l'étudiant à développer son potentiel intellectuel dans le domaine de l'histoire, le programme exige le cours de méthode suivant : HIST 2000 *La recherche en histoire* (le cours d'introduction à la méthode de nos programmes de premier cycle). Il s'agit d'une porte d'entrée sur la recherche en histoire et les outils de travail qu'elle offre à celle ou celui intéressé à approfondir ses connaissances et ses compétences.

Axe 2 (9 crédits)

Le deuxième axe de la formation fondamentale mène l'étudiante ou l'étudiant à examiner l'histoire comme une source de connaissances et de compétences complémentaires. Les objectifs de la formation sont atteints grâce à trois cours (9 crédits) d'introduction en histoire. L'étudiante ou l'étudiant choisira trois cours parmi les options suivantes : HIST 1401 *Le Canada des débuts à 1850*, HIST 1402 *Le Canada depuis 1850*, HIST 1501 *Civilisation gréco-romaine*, HIST 1800 *Le Moyen Âge*, HIST 2411 *Histoire générale de l'Acadie*, HIST 2422 *L'expérience américaine*, HIST 2810 *L'Europe depuis 1815*, HIST 2872 *Renaissance et Europe moderne*. Ces cours seront normalement suivis durant les deux premières années de la formation de premier cycle en histoire.

Axe 3 (12 crédits)

Le troisième axe de la formation fondamentale contribue à enrichir les connaissances initiatiques sur certaines des grandes périodes historiques et quelques-uns des grands espaces géographiques du monde. Il s'agira de choisir – sur deux ans – quatre cours parmi les options suivantes : HIST 2611 *Histoire générale de l'Asie*, HIST 3100 *Thèmes d'histoire politique*, HIST 3200 *Thèmes d'histoire sociale*, HIST 3210 *Histoire socio-économique*, HIST 3450 *Thèmes d'histoire acadienne*, HIST 3460 *Histoire des États-Unis*, HIST 3600 *Thèmes d'histoire du travail*, HIST 3632 *Le Moyen Âge : Thèmes choisis*, HIST 3710 *Thèmes d'histoire des femmes*, HIST 3720 *Guerre et société*, HIST 3750 *Histoire et sciences connexes*, HIST 4300 *Thèmes d'histoire culturelle*, HIST 4460 *Le monde atlantique*, HIST 4470 *L'Acadie contemporaine*, HIST 4510 *Révolution franç. et Napoléon*, HIST 4630 *Lecture de sources manuscrites*, HIST 4710 *Régions et régionalismes*, HIST 4730 *Droit, justice et société* et HIST 4862 *La France absolutiste*.

3.2 Liste des cours exigés 24 CR

Cours obligatoire de la mineure en histoire 3 CR
HIST 2000 La recherche en histoire 3 cr.

Cours à option de la mineure en histoire 21 CR

Choisir 3 cours (9 crédits) parmi les suivants : 9 cr.

LISTE A (cours à option, discipline principale)

Cours axés sur les connaissances et les compétences :

HIST 1401 Le Canada des débuts à 1850
HIST 1402 Le Canada depuis 1850
HIST 1501 Civilisation gréco-romaine
HIST 1800 Le Moyen Âge
HIST 2411 Histoire générale de l'Acadie
HIST 2422 L'expérience américaine
HIST 2810 L'Europe depuis 1815
HIST 2872 Renaissance et Europe moderne

Choisir 4 cours (12 crédits) parmi les suivants : 12 cr.

LISTE B (cours à option, discipline principale)

Cours axés sur l'enrichissement des connaissances et compétences :

HIST 2611 Histoire générale de l'Asie
HIST 3100 Thèmes d'histoire politique
HIST 3200 Thèmes d'histoire sociale
HIST 3210 Histoire socio-économique
HIST 3450 Thèmes d'histoire acadienne
HIST 3460 Histoire des États-Unis
HIST 3600 Thèmes d'histoire du travail
HIST 3632 Le Moyen Âge : Thèmes choisis
HIST 3710 Thèmes d'histoire des femmes
HIST 3720 Guerre et société
HIST 3750 Histoire et sciences connexes
HIST 4300 Thèmes d'histoire culturelle
HIST 4460 Le monde atlantique
HIST 4470 L'Acadie contemporaine
HIST 4510 Révolution franç. et Napoléon
HIST 4630 Lecture de sources manuscrites
HIST 4710 Régions et régionalismes
HIST 4730 Droit, justice et société
HIST 4862 La France absolutiste